

L'open Banking au service des parcours de souscription de crédit à la consommation



OLIVIER RÉMOND,

Directeur Scores
& Data Science
La Banque Postale
Consumer Finance

La possibilité d'accès aux données de relevés de compte, permise par la DSP2 offre de nombreuses perspectives de simplification des parcours de souscription de crédit à la consommation et d'amélioration de l'évaluation du risque client.

La Banque Postale Consumer Finance, filiale de La Banque Postale spécialisée dans le crédit à la consommation, a souhaité pouvoir capitaliser sur cette évolution notamment dans le cadre du développement de son activité sur une clientèle de prospects non connus du groupe. A cette fin, elle a mis en place un parcours complet permettant aux clients consentants d'agrèger leurs données bancaires et a développé en interne les modèles et outils nécessaires à l'analyse de ces données en temps réel.

Amélioration de l'évaluation du risque

L'une des premières motivations de ce projet est l'amélioration de l'évaluation du risque de crédit grâce à une analyse très détaillée de la situation financière des demandeurs de crédit à travers le fonctionnement de leur compte bancaire. En effet, les données relatives aux soldes, aux flux et aux incidents s'avèrent particulièrement efficaces pour la prédiction du risque.

Cette approche est naturelle pour les banques qui ont déjà l'habitude de construire des modèles d'analyse des comptes de leurs propres clients et qui peuvent ainsi répliquer cette expertise sur les données des autres établissements.

L'évaluation très précise du risque de crédit permet de mieux sélectionner les dossiers de façon automatisée et ainsi d'augmenter substantiellement le taux d'acceptation sur des clients non connus. Il convient toutefois de ne pas surestimer cet impact notamment sur des parcours digitaux où les profils clients sont généralement plus risqués.

Les évolutions prévues au travers de la future DSP3 devraient encore renforcer la pertinence de ces éléments en permettant l'accès à un plus grand nombre de type de comptes.



L'Open Banking contribue également à la réduction de la fraude grâce à la nécessaire authentification du client lors de l'agrégation de ses comptes et à la garantie d'intégrité de ces données récupérées directement auprès des banques.

Une simplification des parcours clients et des processus opérationnels

La récupération des données bancaires via la DSP2 permet la simplification des parcours pour les clients qui doivent fournir moins de pièces justificatives suite à leur demande de financement et qui obtiennent plus rapidement une décision définitive.

C'est aussi le gage d'une meilleure efficacité opérationnelle et d'un travail simplifié pour les équipes back office, grâce à l'automatisation ou à la facilitation de l'analyse des relevés au moyen d'une interface qui restitue les éléments clés de comportement bancaire.

Le principal challenge pour un établissement financier n'est pas tant

dans le développement des modèles que dans l'insertion fluide de l'Open Banking dans les parcours de souscription et les processus d'acceptation. Si l'adaptation des parcours est relativement naturelle sur le canal digital, elle s'avère plus complexe sur les parcours au téléphone ou en face à face.

Cette insertion doit par ailleurs permettre une certaine flexibilité afin de pouvoir facilement et rapidement adapter les scripts d'analyse à la matière changeante que sont les transactions bancaires.

S'il n'y a pas eu de bigbang dans les pratiques, nous constatons une évolution progressive du marché avec de plus en plus d'établissements qui proposent, voire parfois imposent, ce type de parcours directement lors de la souscription ou en deuxième rideau pour des clients aux profils plus risqués. La part des clients autorisant l'accès à leur données bancaires (de l'ordre de 50% aujourd'hui) est également amenée à croître avec la généralisation de l'agrégation bancaire et la tendance de fond de digitalisation des activités bancaires. ■

